

Elus du groupe « *Pour Harnes, l'Humain d'Abord !* »
au conseil municipal de HARNES (Pas-de-Calais)

Motion contre le projet de loi travail

En dévoilant l'avant-projet de loi El Khomri, le gouvernement de Manuel Valls a donné le coup d'envoi d'une réforme qui représente une véritable entreprise de démolition de notre code du travail et qui suscite une colère et une mobilisation légitimes dans le monde du travail.

Ce démantèlement s'est par ailleurs doublé du spectacle affligeant d'une parodie de négociation avec les partenaires sociaux qui n'a eu pour résultat que d'apporter quelques modifications à la première mouture du texte tout en laissant intacte la philosophie qui a présidé à sa rédaction.

En effet, les annonces sur le compte personnel d'activité, la garantie jeune et le fait d'avoir renoncé à la fixation autoritaire d'un plafond d'indemnités prud'homales ne rend pas cette réforme acceptable par les salariés actuels et futurs, et ne la rendra pas plus opérante en matière de lutte contre le chômage.

En projetant l'augmentation du temps de travail pour les apprentis, la fragmentation du repos hebdomadaire, la primauté des accords d'entreprise ou encore la facilitation des licenciements dits économiques, François Hollande et son gouvernement répondent uniquement aux exigences du grand patronat et de l'Union européenne qui, depuis des décennies, revendiquent une flexibilité accrue et une réduction significative du coût du travail.

En s'appuyant sur l'idée, plus que contestable, que la facilitation des licenciements permettra des embauches plus nombreuses, le Premier ministre et la ministre de l'Emploi signent une réforme qui, loin d'être « *un compromis intelligent et efficace* », accentuera la précarité et les petits salaires dans un pays déjà fortement marqué par une proportion alarmante de travailleurs pauvres et un taux de chômage auquel seul l'arrêt de la politique d'austérité et une augmentation des carnets de commande par une politique de relance du pouvoir d'achat et de la consommation pourrait mettre un terme.

Cette attaque résolue contre cet édifice protecteur des droits des salariés et construit par les luttes souligne un réel paradoxe entre la politique libérale actuellement poursuivie et les valeurs de gauche pour lesquelles les Français se sont prononcés en 2012.

- Considérant qu'une réforme du droit du travail ne saurait être engagée sans une concertation préalable et sérieuse avec tous les partenaires sociaux,
- Considérant que la remise en cause des acquis sociaux des travailleurs actuels et à venir ne saurait être conciliée avec la recherche du progrès humain et social,
- Considérant enfin que la résorption du chômage ne saurait résider dans une destruction des droits protecteurs des salariés et dans une précarité accrue,

Nous, Elus du groupe « *Pour Harnes, l'Humain d'Abord !* » au conseil municipal de HARNES, revendiquons le retrait pur et simple de ce texte.

Jean-Marie FONTAINE

THOMAS Perronne

Veronique DENDRAEL

Maël Chantal

SAEYVOËT GUY

Jacques